

**Service instructeur**  
Service Insertion et Développement Local

N° CP-2011-11-4-3

**Service consulté**

**FONDS D'INTERVENTION  
POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES  
PROJET D'ACTION MIS EN ŒUVRE PAR LE COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY À  
MULHOUSE**

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 30 000 € en 2011, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités. Dans ce cadre, le collège St Exupéry de Mulhouse présente un projet pour un montant de 2 160 €. Il est proposé d'autoriser, pour l'action présentée, le versement du financement correspondant au collège porteur du projet.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires (FIVS), doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en Zone d'Education Prioritaire, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés. Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas, par une Cellule Technique, composée de représentants du Conseil Général et de l'Inspection Académique.

Après étude du dossier de demande de financement, présenté par le collège St Exupéry de Mulhouse, et sur avis favorable de l'Inspection Académique, le projet est soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût de ce projet s'élève à 2 160 €.

<b>Collège</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Responsables du projet</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Financement sollicité en euros</b>
Collège St EXUPERY Mulhouse	Prévention du sexisme	Infirmière scolaire	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Equipe de Prévention Spécialisée Drouot Planning Familial Equipe Mobile de Sécurité Mulhouse	2 160

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, il est proposé d'attribuer une subvention globale de 2 160 €.

La dépense est à prélever sur l'imputation H711, imputation 0- 65-51 65737-3037-010.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser le financement correspondant au collège porteur de ce projet :

- 2 160 € au collège ST EXUPERY de Mulhouse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 09 NOVEMBRE 2011

**Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires  
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04334	<b>COLLEGE MULHOUSE - SAINT EXUPERY</b> Prévention du sexime	2 160,00

Total	2 160,00
-------	----------